
Compte rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2023

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Le procès-verbal du conseil municipal du 09 juin 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Affaires scolaires et périscolaires

▪ **Bilan restauration scolaire année 2022-2023 :** Xavier GAUTHIER présente le bilan de cette année écoulée comptant 14583 repas consommés avec une moyenne à 110 rationnaires et des pics à 119 sur une totalité de 135 écoliers en début d'année. Deux services sont donc bien nécessaires pour répondre à cette demande des familles. Il est à noter qu'une augmentation du tarif du prestataire est intervenue au 01/02/2023, dans un contexte très fluctuant de coûts croissants, sans répercussion sur le tarif facturé aux familles. Le bilan financier montre une augmentation des recettes mais reste équilibré car les dépenses supplémentaires telles que l'énergie sont ainsi assurées. Toutefois, les frais de personnel et d'entretien du bâtiment ne sont pas pris en compte. Les dépenses principales sont constituées de l'achat des repas auprès du prestataire et du pain acheté à la boulangerie de Villeperdue, de diverses fournitures telles que la vaisselle, ... L'excédent dégagé couvre en partie ces dépenses mais Xavier GAUTHIER rappelle que le but premier n'est pas l'équilibre budgétaire car cela reste avant tout un service public. M. le Maire invite les élus qui le souhaitent à reconduire l'expérience, dans le courant de l'année, de tester un repas accompagnés d'1 ou 2 représentants des parents d'élèves.

▪ **Appel d'offres restauration cantine :** Xavier GAUTHIER informe les élus que la Commission Appel d'Offres s'est réunie le 28 juin afin d'examiner les offres reçues donnant suite à la procédure adaptée lancée pour la fourniture des repas du restaurant scolaire pour la prochaine rentrée scolaire. Il stipule que le cahier des charges a été étoffé par rapport aux précédentes consultations afin de se couvrir plus amplement juridiquement en cas de litige. 3 offres ont été déposées respectivement par RESTORIA, CONVIVIO et JMG. La valeur technique représentait 40 % de la note et le tarif 60 %. Après étude, les membres de la commission proposent de retenir JMG qui est l'entreprise la mieux-disante. Les élus, après en avoir délibéré, acceptent, à l'unanimité, à main levée des membres présents et représentés, l'offre de l'entreprise JMG.

▪ **Tarifs cantine 2023-2024 :** Xavier GAUTHIER présente l'évolution des tarifs depuis ces dernières années avec des augmentations tarifaires significatives des différents prestataires. Le 1^{er} adjoint propose alors de répercuter progressivement l'augmentation du prestataire retenu, en tenant compte également que le coût des agents a augmenté en raison des deux services mis en place. Après discussion, les élus acceptent, avec une abstention et à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, la proposition de 3.90 € par enfant et 4.80 € par adulte.

Personnel communal

▪ **Poste adjoint technique fonction ATSEM en remplacement congé maternité :** Xavier GAUTHIER informe les élus du recrutement d'un agent contractuel pour une durée de 7 mois à compter du 1^{er} septembre 2023 pour remplacement temporaire d'une adjointe technique fonction ATSEM en poste pour congé de maternité.

- **Poste adjoint technique fonction ATSEM en renfort** : Xavier GAUTHIER informe les élus qu'au vu des effectifs scolaires prévus et notamment de la fréquentation du service de restauration scolaire nécessitant 2 services, les 2 ATSEM en poste ne pourront pas couvrir le besoin de ces services ; aussi, il convient d'initier un contrat d'accroissement d'activité temporaire. Un appel à candidature pour un poste à 20 h par semaine pour 7 mois est donc lancé sur les voies de communication habituelles et réglementaires.

Budget-Finances

- **Facture électricité 2018** : M. le Maire rappelle une facture de Direct Energie du 01/05/2018 d'un montant de 13030.21 €, contestée par le maire du précédent mandat, car basée sur une consommation estimée. Toutefois, avec le passage aux compteurs Linky, cette consommation avait été sous-estimée les années précédentes, d'où ce montant important et inhabituel. La commune se voit contrainte de régler cette facture.

Travaux communaux

- **City-stade** : A la suite d'un 1^{er} dépôt d'un dossier d'urbanisme auprès des Bâtiments de France, refusé en l'état, un 2nd dossier agrémenté de nombreuses photos et tenant compte des prescriptions formulées, a été déposé et accepté. Les travaux devraient commencer lors du dernier trimestre de cette année.
- **Rénovation toiture et réfection électrique du gymnase** : ces travaux, engagés par devis depuis plusieurs mois, devraient se faire au cours du 2nd semestre sans perturbation des pratiques sportives. La rénovation des vestiaires a été également abordée mais représente un projet trop onéreux dans le contexte économique actuel.
- **Pont de la Godinière** : Les travaux de réfection ne peuvent être entrepris, malgré les devis signés, sans l'avis positif de la SNCF, qui est toujours en attente.
- **Aménagement de l'espace de loisirs La Godinière** : le cheminement piéton pour sécuriser l'accès à l'école primaire qui était envisagé est à présent à l'étude, avec ou sans emprise des terrains SNCF, avec qui le dialogue est actuellement bien engagé. L'agence ADAC-CAUE a été consultée pour apporter leur soutien à ce projet.

Urbanisme

- **Taxe d'aménagement** : Mr le Maire présente la délibération actuelle qui fixe deux taux : 2.5 % sur les zones AU et 2 % sur les autres zones. Mr le Maire propose, au vu de tous les travaux qui doivent évoluer sur l'ensemble de la commune, d'harmoniser le taux à 2,5 % sur tout le territoire. Les élus acceptent à l'unanimité des membres présents et/ou représentés.
- **Déclaration d'Intention d'Aliéner** :

Les élus décident de ne pas préempter les terrain et bien sis :

- 32 rue Jacqueline Auriol

Dates à retenir

- | | |
|---|---|
| ■ Sortie culturelle et repas personnel | Mercredi 5 juillet – restaurant « La Fringale » à 12h30 Azay le Rideau suivi de la visite du musée Dufresne à Marnay |
| ■ Forum des associations | Samedi 2 septembre de 9h00 à 12h00 – parking gymnase |
| ■ Commission communication | Mardi 12 septembre à 18h00 – mairie |
| ■ Commémoration armistice 1918 et exposition à la bibliothèque | Samedi 11 novembre (précisions ultérieures) |
| ■ Banquet communal | Samedi 11 novembre à 12h30 - albizzias |

■ **Prochains CM**

Vendredi 25 août à 20h00 - Lundi 02/10 à 19h00 –
Vendredi 17/11 à 20h00 – Lundi 11/12 à 19h00.

Divers

- **77^{ème} congrès des maires** : 29 novembre au Vinci à Tours
- **Affûteur – rémouleur** : une demande de présence a été faite pour participer au marché tous les 4^e jeudis de chaque mois. Demande validée.
- **Fête de l'école** : organisée le vendredi 23 juin, l'APE a bien œuvré et la bonne ambiance était de mise, malgré un spectacle un peu long sur cette soirée.
- **Pique-nique citoyen** : une cinquantaine de personnes ont participé à ce partage avec la présence du SCV qui proposait des grillades et a formulé un retour positif. L'événement est à refaire avec une association porteuse d'un stand restauration si nécessaire.
- **Parcelle Section B n°544** : Olivier Mesnard demande des informations sur l'occupation de cette parcelle qui longe la voie ferrée ; existe-t-il une convention, une demande préalable ? Magali MORIN spécifie qu'un accord a été verbalisé, dans un premier temps, avec l'un des locataires communaux qui occupe cette parcelle.